

## BAREME DES HONORAIRES DE LA SOCIETE GRAND PARIS PARTENAIRE REUSSITE IMMOBILIERE (GPPRI)

HONORAIRES MAXIMUMS DE TRANSACTION (ACHAT-VENTE) à la charge du Vendeur	
Prix de vente	Habitation, Professionnel, Terrain, Commercial, Industriel, etc.
<b>MANDAT EXCLUSIF : 4% TTC (avec un minimum de 8 000€ TTC)</b>	
Mandat simple :	
Jusqu'à 100 000 € : 10 % TTC (avec un minimum de 3 000€ TTC)	De 200 001 à 350 000 € : 5% TTC
De 100 001 à 125 000 € : 8% TTC	A partir de 350 001 € : 4,5% TTC
De 125 001 à 150 000 € : 7% TTC	
De 150 001 à 200 000 € : 6% TTC	
<b>HONORAIRES DE VENTE HORS SECTEUR :</b> 5% TTC à partir de 200 000 €	
ESTIMATION OFFERTE pour tout projet de vente, le cas échéant, nous consulter ! Estimation 150€ pour partage familial / déclaration fiscale	
Sasu GPPRI / RCS Nanterre 819 340 076 - Carte professionnelle T N° CPI 9201 2016 000 013 362 délivrée / la CCI Paris Ile de France	
Assurance Responsabilité Civile & Professionnelle MMA - 14, Bd Marie et Alexandre Oyon 72 030 LE MANS CEDEX 9 - Police n°120 137 405	
Caisse de Garantie Financière GALIAN - 89, rue de la Boétie 75008 PARIS – Montant garantie 120 000€ - Police n°A71881072 / N° TVA Intracommunautaire : FR82819340076	

## BAREME DES HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

HONORAIRES MAXIMUMS DE LOCATION ET GESTION : habitation (loi 89 et hors loi 89) / professionnel				
Honoraires de location			Gestion locative	
	Etat des lieux (nue ou meublée)	Visite, constitution du dossier, rédaction de bail	Frais d'entremise et négociation (uniquement à la charge du Bailleur)	Mandat de gestion : 6% HT soit 7,20% TTC voir le détail des prestations en agence
Bailleur	3,03 € TTC / m <sup>2</sup>	12,10 € TTC/m <sup>2</sup> (zone très tendue) ou 10,09 € TTC/m <sup>2</sup> (zone tendue) ou 8 € TTC/m <sup>2</sup> (zone non tendue)	Location non meublée : 150€ TTC Location meublée : 300€ TTC	<b>Assurance Propriétaire Non Occupant (PNO) :</b> <b>Appartement : 71€ TTC / Maison : 131€ TTC/an</b>  <b>Assurance loyers impayés (GLI) : 2,05% TTC</b>
	Surfaces <18 m <sup>2</sup> : Forfait à 1 mois de loyer charges comprises			
Locataire	3,03 € TTC / m <sup>2</sup>	12,10 € TTC/m <sup>2</sup> (zone très tendue) ou 10,09 € TTC/m <sup>2</sup> (zone tendue) ou 8 € TTC/m <sup>2</sup> (zone non tendue)		
Rédaction d'actes hors mission de recherche du locataire (bail, avenant, renouvellement) : 350 € TTC à la charge du demandeur				
HONORAIRES MAXIMUMS DE LOCATION ET GESTION local commercial / bureaux / parking				
Honoraires de location			Gestion locative	
Parking	Forfait de 100€ TTC par partie (bailleur et locataire)			6% HT soit 7,20% TTC
Location à usage commercial	3 mois de loyer charges comprises à la charge du locataire TTC			6% HT soit 7,20% TTC
Sasu GPPRI / RCS Nanterre 819 340 076 - Carte professionnelle T N° CPI 9201 2016 000 013 362 délivrée / la CCI Paris Ile de France				
Assurance Responsabilité Civile & Professionnelle MMA - 14, Bd Marie et Alexandre Oyon 72 030 LE MANS CEDEX 9 - Police n°120 137 405				
Caisse de Garantie Financière GALIAN - 89, rue de la Boétie 75008 PARIS – Montant garantie 120 000€ - Transaction : Police n°B01051855 / Gestion : Police n°B02047241				
Nous consulter pour découvrir le détail de nos offres et prestations annexes.				

T.V.A applicable selon taux de droit commun en vigueur. Honoraires susceptibles d'être révisés selon conditions définies par décret. Délégation de mandat : application des honoraires de l'agence ayant le mandat initial.

**ORPI Partenaire Réussite – 2, rue Pierre Midrin 92310 SEVRES**

**Honoraires au 05/04/2024 - La délivrance d'une note est obligatoire.**